



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٠٤+ +٠٤٣٠٠٥٤+ | ٥٣٠٨٠٣ | ٢٤٨٣٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 04/11/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de la société « L'AIR LIQUIDE SA » réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 4 novembre 2021 le prospectus relatif à l'augmentation de capital de la société « L'AIR LIQUIDE SA » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 1 100 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société Air Liquide Maroc.

La période de souscription au Maroc s'étalera du 8 au 18 novembre 2021. Le prix de souscription s'établit à 113,23 euros soit 1 194,30 DH.

Le prospectus est complété par :

- Le règlement du PEG1 du Groupe Air Liquide du 22 juillet 2005 et son avenant du 1^{er} août 2008 et sa mise à jour de juillet 2021 ;
- Le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2021 sous le numéro D21-0091 ;
- Le rapport financier semestriel 2021.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, sur le site internet de l'émetteur, ainsi qu'auprès de BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/047/2021

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma